

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 02374

Numéro SIREN : 428 672 240

Nom ou dénomination : 1000 NR

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2020 sous le numéro de dépôt A2020/007461

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE TOULOUSE**

A2020/007461

Dénomination : 1000 NR

Adresse : Avenue de Saint-Caprais Zone deloisirs de Cantemerle 31240 L'UNION

N° de gestion : 1999B02374

N° d'identification : 428672240

N° de dépôt : A2020/007461

Date du dépôt : 12/05/2020

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 11/05/2020 en vue de la transformation de la SARL en SAS RATR



2401106

1000 NR

**Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux
comptes sur la transformation de la société
1000 NR, Société à Responsabilité limitée
en Société par Actions Simplifiée**

Didier Abaz
Matthieu Zamboni

+ de talents, + de services, + de solutions.

Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société 1000 NR, société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée
1000 NR

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code par décision de l'associée unique en date du 8 mai 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société 1000 NR a été immatriculée le 22 décembre 1999 par apport en numéraire d'une valeur de 7 700 euros.

Son capital est divisé en 770 (sept cent soixante-dix) parts sociales de 10 (dix) euros chacune, numérotées de 1 à 770, intégralement libérées et entièrement détenues par la société SD2R, société par actions simplifiée au capital de 122 500 euros, ayant son siège social 56 rue Alfred Duméril 31400 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 204 567.

- La société a pour objet, en France et dans tous pays :
 - La gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location-gérance, de commerce de restauration à service rapide à enseigne McDonald's,
 - Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou agricoles se rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes ou qui seraient de nature à favoriser le développement ou le commerce de la société.
- La date de clôture des comptes annuels est fixée au 31 décembre. Ainsi, les derniers comptes annuels arrêtés en notre possession sont ceux au 31 décembre 2019. Ces comptes, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :
 - Un chiffre d'affaires HT de 4 742 831 euros contre 4 326 873 euros au 31 décembre 2018,
 - Il en ressort ainsi un résultat d'exploitation de 288 848 euros contre 165 869 euros au 31 décembre 2018,
 - Le résultat financier (essentiellement composé des intérêts d'emprunt) est de (3 199) euros contre 1 155 euros au 31 décembre 2018,
 - Le résultat exceptionnel ressort à 5 210 euros contre (24 584) euros au 31 décembre 2018,
 - Le résultat net s'élève à 209 691 euros contre 155 646 euros au 31 décembre 2018,
 - Ainsi, au 31 décembre 2019, les capitaux propres de la société s'élèvent à 329 247 euros pour un capital social de 7 700 euros.
- L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'est tenue le 22 avril 2020. L'associée unique a décidé d'affecter le résultat en totalité en autres réserves.

- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire, mais les éléments portés à notre connaissance jusqu'au 29 février 2020 ne laissent apparaître aucun élément remettant en cause le volume du chiffre d'affaires et en conséquence, l'équilibre du résultat d'exploitation.
Cependant, nous tenons à souligner que depuis cette date, les éléments survenus en particulier ceux liés au Covid-19 ont entraîné une fermeture du restaurant depuis le 15 mars 2020 et la mise en chômage partiel des salariés.
- Au 31 décembre 2019, les dettes de la société s'élèvent à 843 869 euros (contre 930 369 euros au 31 décembre 2018). Elles sont principalement constituées :
 - D'un emprunt bancaire à hauteur de 424 803 euros,
 - De dettes financière à hauteur de 2 239 euros,
 - De dettes fournisseurs à hauteur de 250 921 euros,
 - De dettes fiscales et sociales à hauteur de 165 905 euros.
- Au 31 décembre 2019, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 785 euros.
- L'actif circulant s'élève à 387 654 euros au 31 décembre 2019 contre 317 613 euros au 31 décembre 2018. Il est principalement composé :
 - De stocks à hauteur de 37 579 euros,
 - De disponibilités à hauteur de 134 834 euros,
 - De créances fiscales et sociales à hauteur de 14 629 euros,
 - De charges constatées d'avance à hauteur de 10 099 euros,
 - Des créances diverses à hauteur de 190 513 euros, dont 161 038 euros de créances envers l'associée unique.
- Au 31 décembre 2019, l'actif immobilisé est de 787 247 euros contre 883 723 euros au 31 décembre 2018. Il est principalement composé de matériel et d'installations générales.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'est stipulé.

Fait à Toulouse, le 11 mai 2020



AUDIT PLUS CONSEIL

Matthieu ZAMBONI

Commissaire aux comptes et à la Transformation